

Devenir Acteur AP-ASD (ALM)
Acteur Prévention / Aide et SoIn à Domicile
Formation initiale

<p><u>Objectif :</u> Les intervenants seront capables de connaître les risques de leur métier, de comprendre l'intérêt de la prévention, d'analyser leur situation de travail, de participer à la maîtrise des risques.</p>	<p><u>Programme :</u></p> <p>Compétence 1 Prévention : Savoir se situer en tant qu'acteur de la prévention dans sa structure. Notions de danger, risque, dommage, AT/MP Les enjeux de la prévention. Savoir repérer les situations à risques liées à l'activité physique. Recherche des pistes d'amélioration, priorisation à l'aide d'outils d'analyse. Les principaux éléments d'anatomie, de physiologie et pathologie du corps humain. Techniques de manutention des personnes à mobilité réduite. Techniques ALM (Accompagnement à La Mobilité) Mise en situation Évaluation certificative des compétences selon protocole INRS</p>
<p><u>Public :</u> Intervenants, aidants et soignants du secteur de l'aide à domicile ou d'EHPAD</p>	
<p><u>Pré requis :</u> Comprendre, lire et écrire le français Signaler à L'OF la présence de stagiaires en situation de handicap</p>	
<p><u>Pédagogie :</u> Formation théorique et pratique, mise en situation, travail en groupes. Vidéos, power point, outils INRS Utilisation des outils d'aide (verticalisateur, lit médicalisé, fauteuil roulant...) Utilisation et maîtrise de l'ALM (Accompagnement à La Mobilité) Évaluation selon fiche INRS et remise d'un certificat d'acteur AP-ASD valable 2 ans, après validation. Formation dispensée par un formateur AP-ASD, certifié par l'INRS et à jour de MAC.</p>	
<p><u>Durée :</u> 21 h sur 3 jours</p>	